

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10340
27 septembre 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 27 SEPTEMBRE 1971, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GUYANE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander que M. S. S. Ramphal,
ministre des affaires étrangères, soit autorisé à participer, sans droit de vote,
aux débats du Conseil de sécurité sur la question de Namibie.

Le représentant permanent de la Guyane
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) F. H. TALBOT

